



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Quatre parcs porteront des toponymes abénakis

Mont-Saint-Hilaire, le 30 septembre 2026 – Le 14 septembre dernier, le conseil municipal adoptait une résolution pour désigner quatre lieux par des toponymes abénakis. Cette initiative s'inscrit dans un désir de participer aux efforts de réconciliation entrepris à l'échelle nationale, en favorisant une meilleure connaissance de la présence et de l'histoire de la nation W8banaki sur le territoire.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a entrepris en 2025 une réflexion visant à attribuer des toponymes abénakis à certains lieux de son territoire. Cette démarche témoigne de sa volonté de reconnaître et de rendre plus visible le fait que le territoire, aujourd'hui occupé par la Ville, a historiquement été parcouru par la nation W8banaki. La Ville a donc mandaté son Comité consultatif de patrimoine et de toponymie (CPT) afin de proposer des toponymes abénakis pour quatre de ses espaces verts protégés à perpétuité. Pour ces propositions, le CPT a été accompagné par Philippe Charland, docteur en géographie, spécialiste de la toponymie autochtone et professeur de langue abénakise.

« L'aln8ba8dwaw8gan (langue abénakise) porte en elle une histoire, une culture et un lien profond avec le territoire. En choisissant des toponymes abénakis pour désigner ses espaces verts, la Ville de Mont-Saint-Hilaire contribue à faire vivre cet héritage et à le transmettre aux générations futures. Nous accueillons cette initiative avec beaucoup de reconnaissance », déclare madame Florence Benedict, élue au Conseil des Abénakis d'Odanak.

L'étude des lieux est une démarche rigoureuse et réfléchie, puisque chaque choix toponymique proposé est porteur de sens.

- **Parc Wigwaol** (prononciation ouig-oual) - **Canot en écorce de bouleau blanc**
À proximité de l'ancien manoir seigneurial et de la halte des Patriotes, ce lieu témoigne de plusieurs moments importants de l'histoire du territoire et des différentes personnes et cultures qui l'ont marqué. Un toponyme abénakis pour identifier ce site permet de faire ressortir une autre partie de l'histoire de Mont-Saint-Hilaire.
- **Parc Sibosis** (prononciation sé-bô-zéss) – **Ruisseau**
Ce boisé dense, situé au sud du Manoir, se distingue par la présence d'un ruisseau qui le traverse d'est en ouest. Ce ruisseau marque aussi la fin d'un bassin versant.
- **Parc Pagimenakwam** (prononciation pa-gui-mé-na-kouam) - **Arbre de noix (caryer)**
Situé entre la rue Michel et la montée des Trente, ce boisé se démarque par son relief et son couvert végétal dense, composé d'un grand nombre de caryers. Notons que la partie correspondant au parc Michel, conservera sa toponymie actuelle.
- **Parc Koak** (prononciation kou-ak) - **Pins blancs**
Cet important terrain de 3,8 hectares présente plusieurs espèces exotiques envahissantes. Il abrite toutefois de magnifiques pins dans sa partie sud-est, offrant une occasion de mettre en valeur cette essence dans le cadre de sa réhabilitation.

« Je remercie les membres du Comité du patrimoine et de la toponymie pour ce travail de recherche ainsi que la nation Abénakise qui a validé les termes choisis. Cette démarche contribue à donner une place visible à l'histoire et à la présence de la nation W8banaki dans l'espace public. Elle permet

également de mieux faire connaître à la population l'histoire autochtone du territoire et de reconnaître que celle-ci constitue une partie intégrante de l'histoire de Mont-Saint-Hilaire», conclut Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 500 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, reconnue comme une région de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable.

En mode 100 % solution, la Ville met en œuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au cœur de ses priorités, au bénéfice de toute sa population.

- 30 -

Source :

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Information :

Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca